

L'Agefi, date de publication : 26/10/2009

## **Les valeurs moyennes profitent d'une fenêtre de tir pour lever des fonds** **INFOMEDIA**

Depuis la rentrée, les émissions d'actions et d'obligations de small et midcaps se multiplient. Mais toutes ne peuvent pas profiter du mouvement.

Depuis la fin du mois d'août, une dizaine d'émissions de valeurs mobilières ont été lancées par des valeurs moyennes cotées sur Eurolist et cinq sur Alternext. Soit autant que l'année qui a précédé.

Est-ce le signe d'une confiance retrouvée ? «Il y a des tentatives mais je ne vois pas de retour fracassant des opérations financières et le marché se montre sélectif», nuance le directeur d'une agence de communication.

Les émetteurs peuvent en fait se classer en deux camps : celui des sociétés n'ayant pas eu le choix, nécessitant de restructurer leur endettement pour respecter leurs covenants et/ou se refinancer ; celui des opportunistes tirant bénéfice de conditions propices. Orpea fait partie de ces dernières. Après avoir réalisé en août l'émission nette de 212 millions d'euros d'obligations OBSAAR, le groupe spécialisé dans la prise en charge de la dépendance a levé 62,4 millions via un placement accéléré d'actions auprès d'investisseurs qualifiés.

Orpea a ainsi profité d'une ordonnance du 22 janvier 2009 permettant de lancer une augmentation de capital sans documentation AMF ni droit préférentiel de souscription, dans la limite de 20% du capital social par an. «Il y aura probablement quelques autres opérations de ce type avant la fin de l'année», estime Xavier Larnaudie, managing director coresponsable de la syndication chez Calyon, en charge du placement d'Orpea. Mais peu de midcaps peuvent y prétendre : elles doivent être liquides et déjà connues des gérants.

A l'opposé, Groupe Flo et Guy Degrenne font partie des sociétés tenues de renforcer leurs fonds propres ou quasi-fonds propres dans le cadre de renégociations avec leurs partenaires bancaires. Enfin, le cas de Mr Bricolage est à part. Avant tout destinée à financer les acquisitions annoncées trois semaines plus tôt, l'émission d'OBSAAR de 48 millions d'euros ouverte à la souscription le vendredi 23 octobre a été mise à profit pour signer un avenant au crédit syndiqué. «Nous avons choisi ce produit en raison de son coût réduit (Euribor 3 mois+67pb, ndlr) et du possible renforcement des fonds propres à terme grâce aux bons de souscription d'actions», explique Jacques Blanchet, directeur financier de Mr Bricolage. «Les taux sont actuellement attractifs, d'autres sociétés examinent cette possibilité», explique un banquier d'affaires.

**© 2009 L'Agefi. Tous droits réservés.**

L'utilisation du présent document est soumise aux lois internationales sur les droits d'auteur et fait l'objet d'une autorisation spécifique accordée pour la reproduction et la communication au public sur Internet.